



Cette newsletter mensuelle a pour but de tenir informés les partenaires du projet SUDOE Fleurs Locales des avancées françaises sur le volet socio-économique ainsi que toute personne s'y intéressant. C'est un rapport à date, communicant sur nos intentions, les résultats déjà obtenus et les perspectives pour les mois à venir.

I. Mise en contexte

Résumé du projet

Le projet **Interreg SUDOE (Espagne - France - Portugal) « Fleurs Locales »** a pour but de contribuer à la **restauration de la biodiversité par la structuration de filières territorialisées de semences indigènes capables de fournir des mélanges adaptés aux besoins de renaturation des propriétaires, gestionnaires d'espaces et aménageurs publics et privés**. Ce projet de coopération, approuvé par le jury de sélection du 4ème appel à projets SUDOE en novembre 2020, s'étendra de mai 2020 à avril 2023. Il est porté par consortium de 7 partenaires bénéficiaires (CEN Occitanie et FAB'LIM en France, Fundación Global Nature et Semillas Silvestres en Espagne, Instituto Politécnico de Bragança, Universidade do Minho et IniaV au Portugal) et 14 partenaires associés. Le chef de file du projet est le Conservatoire des Espaces Naturels Occitanie et le coordinateur technique est FAB'LIM.

Les objectifs du projet sont les suivants :

- ⇒ **Caractériser les milieux à reconquérir et adapter les protocoles de reconstitution** : définition, expérimentation et capitalisation de protocoles et itinéraires techniques d'implantation de mélanges végétaux natifs adaptés aux milieux cibles méditerranéens ;
- ⇒ **Construire des filières de reconquête de la biodiversité** : structuration de filières de restauration de la biodiversité par les végétaux natifs, associant l'ensemble des opérateurs socio-économiques du producteur à l'acheteur ;
- ⇒ **Modéliser des contrats territoriaux de gestion de la biodiversité en associant des propriétaires, gestionnaires et aménageurs** : appui aux gestionnaires d'espaces et décideurs, notamment les pouvoirs publics du local au national, dans la mise en œuvre de plans d'action concertés territorialement.

FAB'LIM pilote le **groupe de travail socio-économique** et en particulier **l'état de l'art** des filières de restauration de la biodiversité en France et **l'appui à la structuration** de nouvelles filières dans l'espace SUDOE français, en réponse aux demandes prioritaires qui seront identifiées dans la prochaine **étude de marché**.

Présentation d'Emma Garate, stagiaire de FAB'LIM sur le volet socio-économique

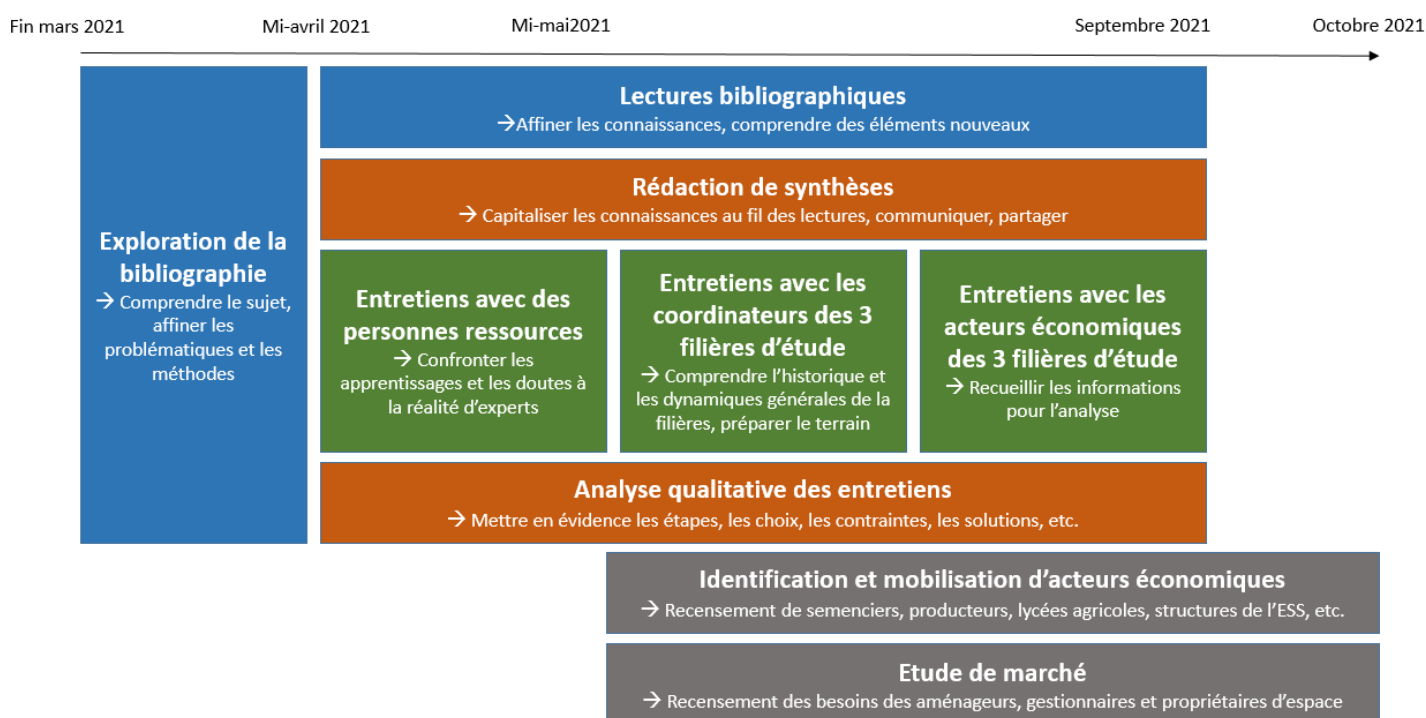
Le stage de **6 mois** d'Emma s'étend de fin mars à fin septembre 2021. Les missions de ce stage s'inscrivent dans le GT1, dont l'objectif est de **capitaliser les connaissances et retours d'expérience**, et de pointer les **lacunes** pour la restauration de la biodiversité par les espèces natives dans différents milieux des zones biogéographiques de l'espace SUDOE. Emma est chargée de **l'activité GT1.3**, consistant à fournir un état de l'art des filières économiques de restauration de la biodiversité.

Programme des réalisations prévues d'ici septembre/octobre :

- ⇒ Centralisation des expériences antérieures d'organisation de filières de restauration de la biodiversité par les semences natives et de collaboration entre acteurs économiques, techniques, scientifiques, propriétaires, gestionnaires d'espaces et/ou décideurs (succès, échecs, questionnements...)
Outil : Modèle de fiche descriptive de filière. Cela permettra aux partenaires d'avoir un cadre de documentation et d'analyse commun des filières d'étude. Des schémas de filières sont produits et commentés.
- ⇒ Analyse de trois initiatives françaises dans et/ou hors de l'espace SUDOE
Livable : Brochure transnationale de capitalisation des expériences. Cette brochure regroupera toutes les fiches filières produites par les partenaires suite aux enquêtes de terrain, avec éventuellement des éléments d'analyse transversale.

- ⇒ Appui à la préparation de la phase d'expérimentation du projet
Livrable : Recueil de recommandations. Celui-ci contiendra des recommandations sur les modèles de chaînes de valeur et collaborations à tester lors de la phase expérimentale avec une feuille de route à adapter selon les contextes, une liste d'acteurs à associer (pour les territoires pilotes français).
- ⇒ Lancement d'études de marché pour identifier les besoins et objectifs de renaturation des futurs acheteurs et usagers
Livrables : Liste des personnes interviewées, synthèse des études, liste de parties prenantes intéressées pour offrir un terrain d'expérimentation à notre projet de filières.
- ⇒ Identification et mobilisation d'acteurs socio-économiques
Livrable : Liste d'acteurs professionnels compétents (semenciers, agriculteurs, acteurs de l'économie sociale et solidaire, lycées agricoles, etc.) dans la collecte, le stockage, la multiplication, l'assemblage de semences locales, la distribution de mélanges et/ou leur usage dans des processus de restauration. Ces acteurs seront consultés pour participer aux expérimentations collectives de structuration de filière. Notre premier critère de sélection sera la capacité à travailler en collectif et la volonté de créer des synergies pour consolider une offre commune de semences et de services associés.

Méthodologie de travail



II. De la renaturation à la filière de renaturation

Principe de la renaturation

La renaturation (ou revégétalisation) est une **action de restauration** de milieux endommagés ou dégradés naturellement ou à la suite d'aménagements. Les **semences exogènes** traditionnellement utilisées sont parfois peu adaptées aux conditions environnementales locales, ce qui peut limiter leurs performances, et leur faible diversité génétique peut entraîner une **érosion de la biodiversité**. Au contraire, les semences locales présentent des écotypes particuliers et diversifiés, adaptés au contexte des espaces à renaturer (Huc et *al.*, 2018).

On qualifie de **locales** les semences issues de milieux naturels de la zone biogéographique des espaces à renaturer (cf. figure 2). Il existe différentes méthodes pour obtenir ces semences, chacune fournissant une réponse technique différente à un besoin particulier (Malaval et *al.*, 2015).

Notion de filière

La filière désigne l'ensemble des activités complémentaires qui concourent, d'amont en aval, à la réalisation d'un produit fini (INSEE). Nous pouvons aussi considérer la filière comme **l'ensemble des acteurs** impliqués dans l'élaboration, la transformation, la distribution et la consommation d'un **produit donné**. La filière est ici un mode de **découpage et de simplification** d'un appareil productif permettant de s'intéresser aux agents économiques, à leurs relations, interactions et aux flux qui les relient. Il peut s'agir de flux de **produits (biens ou services)**, de **flux monétaires** et de **capitaux** ou bien de **flux d'information** (Fabre et *al.*, 1997).

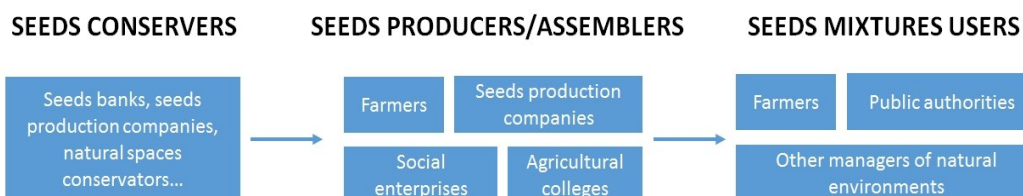


Figure 1 : Exemple de chaîne de valeur dans une filière de renaturation à partir de semences locales

On peut donc appeler « filière de renaturation à partir de semences locales » l'ensemble des producteurs, assembleurs, distributeurs et utilisateurs de semences, ainsi que les prescripteurs, prestataires ou organismes de soutien impliqués dans la mise en place d'opérations de renaturation. (cf. figure 1).

On s'intéresse à la **renaturation dans son entièreté** (et non pas seulement à la production de semences) car ce qui est produit par la **chaîne de valeur** n'est pas seulement un bien (les semences) mais également un ensemble de services (conseils, travaux, suivis...). Ici, on entend par chaîne de valeur la succession d'activités interconnectées conférant de la valeur au produit/service final, ici les mélanges de semences, le conseil en renaturation et le suivi des chantiers par exemple.

L'analyse de filière est donc un concept de mésoéconomie, à l'**interface des relations** micro-macro entre acteurs. L'accent est mis sur la **coordination** entre agents : horizontale (ex : entre deux semenciers), verticale (ex : entre semenciers et agriculteurs), hors filière (ex : entre une collectivité utilisatrice et la région). On peut ainsi mettre en évidence les **effets de levier** : nœuds (étapes ou activités stratégiques), goulets d'étranglement (étapes ou activités limitantes)... (Dabat et al., s.d).

Des filières de renaturation, en France et en Europe

La structuration en filière, dans l'absolu, permet de faciliter la réponse à des besoins spécifiques. Une forme de **standardisation intra-filière** peut s'établir, souvent sous la forme d'un cahier des charges précis qui découle directement des attentes des utilisateurs et fait correspondre les **processus de production en amont**. Cette organisation peut être solidifiée par un cadre juridique permettant de **sécuriser les acteurs dans la durée**, autant sur les prix que sur les volumes échangés. Cet engagement sur le long terme d'une multitude d'acteurs économiques **encourage la coopération** dans un esprit de succès commun. On a donc une meilleure **circulation des connaissances** ce qui permet de mieux adapter l'offre à la demande, d'avoir un système productif plus performant, etc. (Justin et al, 2009 ; PwC, 2017).

Les producteurs de semences sauvages locales peinent souvent à trouver leur place dans le circuit de renaturation traditionnel car la demande en semences locales est issue d'exigences bien particulières, ayant peu à voir avec celles en semences exogènes commerciales. Sur le volet **environnemental**, on attend des semences locales qu'elles permettent de conserver la **diversité** intra-génétique des espèces indigènes et d'améliorer la **fonctionnalité écologique** des écosystèmes. Mais la production locale doit aussi contribuer à la **création d'emplois** non-délocalisables, aider à la diversification des revenus pour les agriculteurs, ainsi que conserver le **patrimoine** culturel associé à certains paysages ou certaines plantes.

On voit donc émerger depuis des années des initiatives de structuration de l'offre (à ne pas confondre avec une mutualisation de l'offre, ou une coopération de l'amont) en semence locales en France, avec en 2015 la création par l'Office Français de la Biodiversité de la marque **Végétal Local** visant à garantir la **traçabilité des végétaux sauvages et locaux**. Cet outil offre un cadre **réglementaire et technique** pour la production de végétaux locaux sur l'ensemble du territoire français (Du vert dans les rouages, 2020).

On retrouve dans d'autres pays européens, en Allemagne par exemple, cette même volonté d'organiser la production de végétaux locaux, avec la création de **régions biogéographiques d'origine**. Mais il n'y a pour l'instant aucun cadre établi à l'échelle de l'Europe, où le commerce et l'utilisation des semences herbacées sont encore moins régulés que ceux des ligneux. On identifie cependant des initiatives telles que **NASSTEC** (Native Seed Science, TEchnology and Conservation) Initial Training Network. Ce réseau, créé dans le cadre d'un programme de recherche de l'Union Européenne Marie Curie, a pour but de **démontrer l'utilité des semences locales pour la restauration** d'écosystèmes et d'améliorer les connaissances concernant leur production et leur utilisation (European Commission, 2021).

Sur un plan plus opérationnel, on peut s'intéresser à la toute récente création de l'**ENSPA** (European Native Seeds Producers Association) dont le but principal sera **d'augmenter et de standardiser l'utilisation des semences locales en Europe** (Candido Galvez de Semillas Silvestres en est le vice-président).



Figure 2 : Carte des régions biogéographiques françaises définies par la marque Végétal Local

Illustration des grandes activités

On retrouve, dans l'élaboration, la diffusion et l'implantation de mélanges de semences locales, une succession d'activités ou de processus. Ces activités peuvent être organisées et combinées différemment selon les filières.

Les activités impliquant des flux de produits sont représentées en bleu, celles représentant des flux d'informations sont en vert.

Collecte

Principe : Le matériel végétal est prélevé depuis le milieu naturel. Il existe plusieurs modalités de prélèvement selon la méthode de renaturation souhaitée :

—> Collecte de foin (fleurs, tiges, feuilles) par fauchage de prairies ;

—> Collecte de semences en mélange à la brosseuse, à l'aspirateur, à la moissonneuse-batteuse selon le contexte (pente, taille de la parcelle, type de végétation...) et les moyens à disposition ;

—> Collecte de semences en espèces distinctes à la main (suivie par une multiplication)

Par : agriculteurs, associations d'agriculteurs, semenciers, conservatoires, lycées agricoles, chantiers d'insertion

 Les propriétaires des sites de collecte peuvent être des agriculteurs, des conservatoires, des aménageurs, etc.

Distribution

Principe : Les semences sont vendues aux utilisateurs, souvent au sein d'une offre plus générale incluant entre autres des services de conseil, de semis, de suivi...

Par : semenciers, agriculteurs, association d'agriculteurs

 Offre différente chez chaque fournisseur : chacun proposera une réponse technique adaptée

Prescription

Principe : La prescription fait le lien entre l'offre et la demande. C'est à cette étape que les utilisateurs vont formuler leurs besoins et leurs exigences, faire leur sourcing, sélectionner leurs fournisseurs ...

Par : bureaux d'études, paysagistes, aménageurs, collectivités, gestionnaires d'espaces

 Choix d'utiliser des semences locales fait à ce niveau

Utilisation

Principe : Les travaux d'ensemencement (ou d'épandage dans le cas du foin) se font après une préparation éventuelle des terrains à restaurer.

Par : gestionnaires d'espaces, aménageurs, prestataires de restauration, agriculteurs, semenciers, associations d'agriculteurs, collectivités

 L'expertise de la maîtrise d'œuvre concernant l'utilisation de semences locales peut varier grandement d'un acteur à l'autre, il y a donc un fort enjeu de formation et de transmission des connaissances.

Pré-multiplication

Principe : La collecte à la main ne permet de récupérer qu'une quantité très faible de semences. Il faut qu'elles soient pré-multipliées pour obtenir une quantité suffisante de matériel à semer pour la multiplication en plein champ. La pré-multiplication peut se faire dans des mini-mottes ou dans des godets.

Par : agriculteurs, lycées agricoles, chantiers d'insertion

 Besoin en surface faible mais besoin en main d'œuvre et coût élevés

Multiplication

Principe : Les semences sont semées en plein champ et multipliées. La marque Végétal Local impose que la multiplication de graines ne soit pas conduite sur plus de 5 générations et que la récolte de graines après multiplication, destinées à produire une nouvelle génération, se fasse sur un minimum de 50 individus.

Par : agriculteurs, lycées agricoles

 Besoin en surface élevé, possibilité d'utiliser des machines agricoles pré-existantes (ex : moissonneuses batteuses)

Assemblage

Principe : Les semences en espèces distinctes sont associées pour former des mélanges adaptés aux besoins des utilisateurs.

Par : semenciers, agriculteurs, associations d'agriculteurs

 Des semences non-locales peuvent être ajoutées aux mélanges pour diminuer le prix, répondre à un cahier des charges ou à des besoins annexes

Accompagnement de dynamiques

Principe : Les dynamiques de filières et la coopération inter-acteurs peuvent être accompagnées et soutenues par des organismes d'appui. Ceux-ci peuvent servir d'intermédiaires et faciliter les échanges ou encourager l'utilisation de semences locales.

Par : conservatoires, collectivités, services de l'état....

 L'accompagnement peut faire partie des missions courantes de l'organisme concerné ou avoir lieu dans le cadre d'un projet financé (par la Région par exemple)

Conseil

Principe : Le conseil technique, scientifique ou commercial est un élément central des échanges, car les semences locales sont encore méconnues par beaucoup.

Par : agriculteurs, semenciers, conservatoires, prescripteurs etc.

À : prescripteurs, utilisateurs, services de l'Etat

 Ce conseil peut être inclus dans l'offre de renaturation proposée par les semenciers

III. Présentation des cas d'étude français

Cas d'étude A : Pyrénées (cf. Figure 3)

Le CBN Pyrénées-Midi-Pyrénées a identifié le **besoin** de semences adaptées à des conditions climatiques et pédologiques très rudes pour restaurer des **espaces de montagne endommagés** par des accidents naturels ou après des aménagements. Les **expérimentations**, animées par le CBN, ont conduit au développement d'une activité de production de semences (récolte en mélange, multiplication). La marque privée **Pyrégraine de Nèou** a été déposée par le CBN pour garantir l'origine et l'écotype des semences, mais son caractère trop restreint (zone géographique, conditions de production) a finalement conduit à son abandon au profit du label **Végétal Local**.



Figure 3 : Récolte à la brosseuse (CBN PMP)



Figure 4 : Semis de foin vert sur la station de ski de Saint-Léger-les-Mélèzes (CBN Alpin)

Cas d'étude B : Alpes du Nord (cf. Figure 4)

Le projet **Interreg Alpes du Nord Fleurs Locales**, lancé en 2015, avait pour objectif de faire émerger et diversifier une **filière de production et de commercialisation de semences d'origine locale**. Freiner la perte de biodiversité dans les Alpes - due à l'urbanisation ou la dégradation des milieux naturels - était également l'occasion pour les partenaires de créer de l'emploi dans une perspective **d'économie sociale et solidaire**. C'est aujourd'hui l'exemple se rapprochant le plus d'une filière fonctionnelle en France.

Cas d'étude C : Massif Central (cf. Figure 5)

Le **CEN Auvergne** a identifié un enjeu local de renaturation en remarquant que les agriculteurs avaient tendance à sursemer leurs **prairies endommagées** (mauvaise gestion, sécheresse...) ou en **rotation** avec des semences du commerce pour faire du **fourrage**. Le CEN a donc cherché à leur fournir une solution permettant d'éviter « cette pollution génétique » (Julien Tommasino, CEN Auvergne) à moindre coût. Un **projet expérimental** a été lancé avec la communauté de commune de Saint-Flour, visant à développer des compétences et des connaissances techniques sur la production de semences locales et leur semis. Aujourd'hui, le CEN Auvergne accompagne les agriculteurs pour l'autoproduction de semences en **fournissant conseil et matériel**, mais on ne peut pas réellement parler de filière.



Figure 5 : Récolte à la moissonneuse batteuse (CEN Auvergne)

Des enquêtes de terrain sont prévues dès juin 2021 pour les cas A et B mais pas pour le cas C, car celui-ci ne présente pas de chaîne de valeur. L'analyse de ce cas sera cependant intéressante pour identifier les raisons de l'organisation retenue.

IV. Production d'un modèle de fiche d'analyse de filière

A l'issue des enquêtes sur les cas d'études retenus, les partenaires du SUDE Fleurs Locales devront **restituer leur analyse dans une brochure** de capitalisation transnationale. Pour standardiser cette restitution et simplifier les comparaisons, un **modèle de fiche** a été proposé par l'équipe française, recensant tous éléments pertinents pour l'analyse de filière. Ces modèles sont à ajuster au contexte de chaque pays, mais dans la version française, on retrouve entre autre :

- * Les **motivations** initiales des acteurs à l'origine de la filière, les **besoins** identifiés, l'**accompagnement** reçu
- * Le détail des **étapes de construction** de la filière
- * Le **rôle**, les motivations et le profil de chaque acteur impliqué
- * Un détail des **produits/services** proposés par les acteurs de la filière
- * Un **schéma organisationnel** des activités et des échanges (monétaires, de produits, d'informations) (cf. Figure 6)
- * Un détail sur les **moyens de financement** et les **modalités de coopération** entre acteurs
- * Les **problèmes** rencontrés et les **solutions** proposées, ainsi que les **perspectives** d'avenir et les enseignements

Les réunions mensuelles du groupe de travail socio-économique contribueront à assurer l'homogénéité des informations recueillies pour chaque cas d'étude.

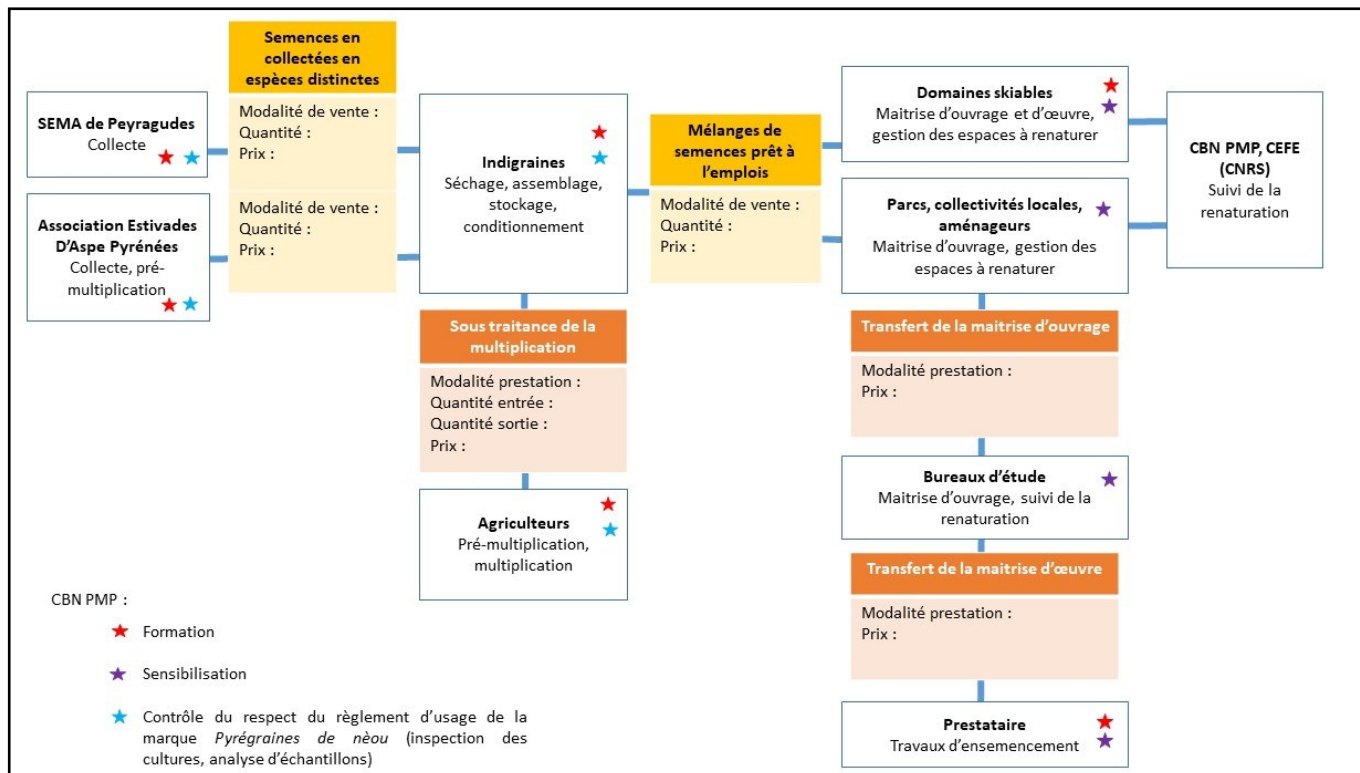


Figure 6 : Exemple de schéma organisationnel de la filière « Pyrégraine de nèou »

V. Suite et amorçage du GT3.1

En parallèle des enquêtes menées pour le GT1.3, la France a amorcé le GT3.1, correspondant à l'élaboration et expérimentation des filières de restauration de la biodiversité par la mise en synergie des acteurs locaux pour répondre aux besoins des usagers et des décideurs.

Lancement des études de marché

En France, trois différents types de **besoins de renaturation** ont été identifiés :

- Création d'infrastructures agro-écologiques en exploitations agricoles (vignes, vergers...)
- Aménagement paysager (parcs, jardins, ronds-points...)
- Restauration de milieux dégradés (carrières, bords de route...)

Pour chaque catégorie de besoins, une **étude de marché sera lancée courant juin**, sollicitant différents acteurs (agriculteurs, collectivités, aménageurs privés, bureaux d'étude...). Les résultats sont attendus pour **septembre 2021**.

Identification et mobilisation d'acteurs socio-économiques

Le référencement des semenciers est en cours. Dès septembre, les différents sites pilotes seront sélectionnés et un **appel à manifestation d'intérêt** sera lancé pour mobiliser les semenciers désirant participer aux expérimentations en collectif.

Sources

- Fabre, P., Bonnet, P., Despréaux, D., Freud, C., Lassoudière, A., & Raoult-Wack, A.-L. (1997). Le concept de filière : Un outil pour la recherche. *CIRAD*.
- Dabat, M.-H., Lancon, F., Hanak, E., & Fabre, P. (s. d.). *Manuel d'analyse des filières agroalimentaires*. 227.
- Justin, J., Boulay, J., Geoffriau, E., Widehem, C., & Muller, P. (2009). Où se crée la valeur ? Une application de l'analyse de Porter aux filières du végétal spécialisé. *Management Avenir*, n° 28(8), 177-195.
- Huc, S., Arlandis, J., Dupré La Tour, A., Rouillon, A., & Spiegelberger, T. (2018). *SEM'LESALPES - Des semences d'origine locale pour la restauration de milieux ouverts en montagne alpine* (p. 1-106). Conservatoire Botanique National Alpin. http://www.cbn-alpin-biblio.fr/GED_CBNA/112367993054/BB_32923_web.pdf
- Malaval, S., Dupin, B., & Dantin, G. (2015). Conservation et restauration de la flore dans un contexte anthropisé, quelles solutions ? *Sciences Eaux & Territoires*, Numéro 16(1), 70. <https://doi.org/10.3917/set.016.0070>
- Tommasino. (2019). *Bilan technico économique de la récolte et du semis de semences prairiales locales*. Saint-Flour-Communauté (p. 1-26). CEN Auvergne.
- Etude d'opportunité du végétal sauvage d'origine locale pour la filière horticole en Nouvelle Aquitaine*. (2020). Du vert dans les rouages. <http://anyflip.com/afxsr/lkca/>
- La filière, un atout pour répondre aux nouvelles attentes des consommateurs*. (2017). PwC. <https://www.pwc.fr/fr/assets/files/pdf/2017/09/pwc-etude-alimentation-responsable-et-filiere.pdf>
- Final Report Summary—NASSTEC (The Native Seed Science, TEchnology and Conservation Initial Training Network) | Report Summary | NASSTEC | FP7 | CORDIS | European Commission*. (s. d.). Consulté 20 mai 2021, à l'adresse <https://cordis.europa.eu/project/id/607785/reporting>
- Définition - Filière | Insee. (2021). INSEE. <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1734>